L'appel lancé le 26 septembre par l'APANEL (Association pour la Promotion d'une Alimentation Naturelle et Locale) a récolté une adhésion massive, vous y avez généreusement répondu.

Par leur présence, la Conseillère Générale de Barre et Maire de St Croix, Michèle Manoa, le Maire de St Etienne, M. Crouzat, le Maire de Moissac, M. Fesquet et les nombreux conseillers municipaux ont affirmé leur appui au collège dans son désir de fournir à nos enfants une alimentation naturelle et locale.

L'apéritif, agrémenté des succulents amuse-bouches préparés par Claire Moucot de l'association « Plantes infuses », fut apprécié par le public qui se pressait au bar.

Quelques collégiens ont présenté un reportage-vidéo sur certains de nos producteurs, réalisé avec beaucoup de conviction et d'humour, il fut très applaudi.

Dans une ambiance cordiale et chaleureuse, 130 repas (épicés et copieux !) ont été servis. Le soutien des élus, la détermination de l'assistance nombreuse et variée, les témoignages de sympathie de ceux qui n'ont pu se joindre à nous dont M. Aiguoin, Conseiller Général de St Germain, confortent la direction du collège dans son choix d'une cantine scolaire écologique et l'encouragent à persévérer dans cette démarche.

Après le bilan moral, nous vous présentons le bilan comptable. Dans un souci de transparence nous vous donnons le détail des dépenses.

DESIGNATION	RECETTES	DEPENSES
Vente de repas	1441	
Poulet (ferme avicole d'Arbousses)		300
Merguez (Juliette Marais)		90
Collier d'agneau (Boucherie de St Croix)		48
Légumes (Xavier Mangeant)		120
Couscous, Pois chiche, Bières, légumes (Biotik)		148
(Huile d'olive, moutarde, vinaigre) bio, pastis (Vival)		97,13
Fromages de chèvres (Le Can du noyer)	Di.	34,5
Vin (Tornac)		72
Nectar de fruits rouge (Nathalie Dolfus)		21
Jus de pommes ( Rivet)		17,6
Pain (chez l'épicier)		30
TOTAL RECETTES	1441	
TOTAL DEPENSES		978,23
BENEFICE	462,77	

Le matériel de cuisine et le vidéo projecteur ont été gracieusement prêtés par le collège.

Le succès de la journée a dégagé un bénéfice de 463 € que nous attribuons à l'association des parents du collège. Celle-ci pourra ainsi faire appel à bio-jour pour organiser des animations sur le thème : « Une alimentation naturelle et locale » que nous défendons.

Encore un très grand merci à tous et tout particulièrement à celles et ceux qui nous ont aidés à préparer ce repas.